

RÉSUMÉ DES NORMES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES

Année scolaire : 2024-2025

Cycle : I

Niveau : 2 (945)

L'évaluation est le processus qui consiste à porter un jugement sur les apprentissages, soit des connaissances et des compétences disciplinaires, à partir de données recueillies, analysées et interprétées, en vue de décisions pédagogiques et, le cas échéant, administratives. L'enseignant qui porte ce jugement utilise des encadrements ministériels : *Programme de formation de l'école québécoise*, *Progression des apprentissages* et *Cadres d'évaluation*, afin de mettre les notes au bulletin.

À l'enseignement primaire et à l'enseignement secondaire, le seuil de réussite est fixé à 60% pour chaque matière.

Communications officielles de l'année	
Première communication écrite	Une première communication comportant des commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant sera disponible le 11 octobre 2024.
Premier bulletin	Disponible le 15 novembre 2024, ce bulletin couvrira la période du 29 août au 8 novembre et comptera pour 20% du résultat final de l'année.
Deuxième bulletin	Disponible le 14 mars 2025, ce bulletin couvrira la période du 11 novembre au 28 février et comptera pour 20% du résultat final de l'année.
Troisième bulletin	Disponible le 27 juin 2025, ce bulletin couvrira la période du 10 mars jusqu'à la fin de l'année et comptera pour 60% du résultat final de l'année.
	Le troisième bulletin inclura également le résultat final pour chaque discipline. Ce résultat sera composé comme suit : 20% étape 1, 20% étape 2, 60% étape 3 et tiendra compte de la pondération des compétences disciplinaires.

Révision de résultats

L'élève ou ses parents peuvent demander au directeur de l'établissement la révision d'un résultat.

La demande de révision doit être soumise dans les 10 jours ouvrables de la connaissance du résultat. Toutefois, la demande de révision concernant un résultat constitué de plusieurs évaluations ne peut viser que les évaluations de la plus récente étape terminée et uniquement les évaluations ou les parties d'évaluations n'ayant pas déjà fait l'objet d'une demande. La demande de révision d'un résultat obtenu à la suite d'une évaluation tenue au plus tard le dernier jour du calendrier scolaire ne peut cependant être soumise après le 15 juillet suivant.

Si vous souhaitez demander la révision d'un résultat d'une évaluation ou d'une note inscrite au bulletin, vous devez suivre la démarche suivante :

- Formuler une demande par écrit en utilisant le [Formulaire](#) de demande de révision d'un résultat;
- Joindre au formulaire la ou les évaluations concernées si vous les avez en votre possession;
- Transmettre le formulaire signé et les pièces justificatives à la direction de l'école.

Notez que tous les liens en bleu soulignés vous mèneront vers des précisions sur le site Web du ministère de l'Éducation.

Vous retrouverez ci-dessous la nature et la période au cours de laquelle les principales évaluations sont prévues pour chacune des matières pour la présente année scolaire. Ces moyens, ces tâches et ces outils permettent l'évaluation du niveau de maîtrise de la compétence et de l'acquisition et de la mobilisation des connaissances de votre enfant au regard de chaque discipline.

Discipline Compétences	Outils et moyens d'évaluation	Bulletin		
		1 ^{er} 20%	2 ^e 20%	3 ^e 60%
Français				
Lire 50%	<ul style="list-style-type: none"> Tâches réalisées suite à une lecture Tâches réalisées lors des périodes de travail autonome Tâches réalisées lors des périodes d'enseignement individuel Observations lors des périodes de lecture réalisées en groupe 		x	x
Écrire 30%	<ul style="list-style-type: none"> Rédaction de mots ou de phrases pour représenter une image Dictées (mots de vocabulaire et sons) Tâches réalisées lors des périodes de travail autonome Tâches réalisées lors des périodes d'enseignement individuel 		x	x
Communiquer oralement 20%	<ul style="list-style-type: none"> Discussions Causeries Observations dans différents contextes à l'école 	x		x
Anglais				
Compréhension de textes entendus 60%	<ul style="list-style-type: none"> Grilles d'observations et fiches anecdotiques. Activités démontrant la mobilisation de la compréhension : Pairage mot-image et gestuelle correspondant aux mots. 		x	x
Communiquer oralement 40%	<ul style="list-style-type: none"> Grilles d'observations et fiches anecdotiques. Réactions verbales aux messages et/ou initiative verbale pour exprimer un besoin ou identifier une situation ou exprimer une observation. Produire certains mots isolés en anglais et des phrases du langage fonctionnel. 		x	x
Mathématique				
Résoudre une situation problème 20%	<ul style="list-style-type: none"> Tâches réalisées lors des périodes d'enseignement individuel 		x	x
Utiliser un raisonnement mathématique 80%	<ul style="list-style-type: none"> Application des stratégies utilisées lors d'activités de manipulation et d'expérimentation Exercices de vérification de la maîtrise de concepts et processus mathématiques Tâches réalisées lors des périodes d'enseignement individuel Tâches réalisées lors des périodes de travail autonome Observations lors des périodes d'enseignement de groupe 	x		x

<u>Science et technologie</u>				
Aucune évaluation	<i>Au premier cycle du primaire, les élèves sont appelés à explorer l'activité scientifique et technologique à travers les autres disciplines et les domaines généraux de formation.</i>			
<u>Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté</u>				
Aucune évaluation	<i>Les élèves du 1^{er} cycle étudient d'abord leur milieu, ici et aujourd'hui. Les connaissances ciblées portent alors sur des observations à propos d'objets d'usage courant, de gens et de paysages qui les entourent. Ils comparent ensuite leur milieu avec un milieu d'autrefois (hier), puis avec un milieu moins familier (ailleurs).</i>			
<u>Arts plastiques</u>				
Un seul résultat disciplinaire	<i>Réaliser des créations plastiques personnelles ET</i> <i>Réaliser des créations médiatiques : 70%</i> <ul style="list-style-type: none"> • Créations réalisées lors des périodes d'arts plastiques • Observations lors des périodes de jeux libres <i>Apprécier des œuvres d'art 30%</i> <ul style="list-style-type: none"> • Tâches réalisées lors des périodes de travail autonome • Tâches réalisées lors des périodes d'enseignement individuel 	x	x	x
<u>Musique</u>				
Un seul résultat disciplinaire	<i>Inventer des pièces vocales ou instrumentales et interpréter des pièces musicales 70%</i> <ul style="list-style-type: none"> • Ateliers d'improvisation - Grille d'évaluation et d'observation • Interprétation: instruments mélodiques et rythmiques, rythmique corporelle - Grille d'évaluation et d'observation <i>Apprécier des œuvres musicales 30%</i> <ul style="list-style-type: none"> • Ateliers d'écoute - Grille d'observation 		x	x
<u>Éducation physique et à la santé</u>				
Un seul résultat disciplinaire	<i>Agir dans divers contextes de pratique d'activités physiques.</i> <i>Interagir dans divers contextes de pratique d'activités physiques.</i> <i>Adopter un mode de vie sain et actif.</i> <ul style="list-style-type: none"> • Grille d'évaluation à partir de critères préétablis • Grille d'observation • Auto-évaluation 	x	x	x

<u>Culture et citoyenneté Québécoise</u>				
Un seul résultat disciplinaire	<ul style="list-style-type: none"> Tâches réalisées lors des périodes de travail autonome Tâches réalisées lors des périodes d'enseignement individuel 		x	x
<u>Autres compétences</u>				
Un commentaire au bulletin	<p><i>Exercer son jugement critique, Organiser son travail, Savoir communiquer, Travailler en équipe.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Observations à l'école et lors des périodes de travail Compétence : organiser son travail 			x

Domaines généraux de formation à l'enseignement primaire

Éducation à la sexualité

Le ministre a prescrit des contenus obligatoires en éducation à la sexualité pour chaque année du primaire. Ces contenus ne font pas l'objet d'une évaluation.

Révision de résultats

L'élève ou ses parents peuvent demander au directeur de l'établissement la révision d'un résultat.

La demande de révision doit être soumise dans les 10 jours ouvrables de la connaissance du résultat. Toutefois, la demande de révision concernant un résultat constitué de plusieurs évaluations ne peut viser que les évaluations de la plus récente étape terminée et uniquement les évaluations ou les parties d'évaluations n'ayant pas déjà fait l'objet d'une demande. La demande de révision d'un résultat obtenu à la suite d'une évaluation tenue au plus tard le dernier jour du calendrier scolaire ne peut cependant être soumise après le 15 juillet suivant.

Si vous souhaitez demander la révision d'un résultat d'une évaluation ou d'une note inscrite au bulletin, vous devez suivre la démarche suivante :

- Formuler une demande par écrit en utilisant le [Formulaire](#) de demande de révision d'un résultat;
- Joindre au formulaire la ou les évaluations concernées si vous les avez en votre possession;
- Transmettre le formulaire signé et les pièces justificatives à la direction de l'école.

RÉSUMÉ DES NORMES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES

Année scolaire : 2024-2025

Cycle : 2

Niveau : 4 (945)

L'évaluation est le processus qui consiste à porter un jugement sur les apprentissages, soit des connaissances et des compétences disciplinaires, à partir de données recueillies, analysées et interprétées, en vue de décisions pédagogiques et, le cas échéant, administratives. L'enseignant qui porte ce jugement utilise des encadrements ministériels : *Programme de formation de l'école québécoise*, *Progression des apprentissages* et *Cadres d'évaluation*, afin de mettre les notes au bulletin.

À l'enseignement primaire et à l'enseignement secondaire, le seuil de réussite est fixé à 60% pour chaque matière.

Communications officielles de l'année	
Première communication écrite	Une première communication comportant des commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant sera disponible le 11 octobre 2024.
Premier bulletin	Disponible le 15 novembre 2024, ce bulletin couvrira la période du 29 août au 8 novembre et comptera pour 20% du résultat final de l'année.
Deuxième bulletin	Disponible le 14 mars 2025, ce bulletin couvrira la période du 11 novembre au 28 février et comptera pour 20% du résultat final de l'année.
Troisième bulletin	Disponible le 27 juin 2025, ce bulletin couvrira la période du 10 mars jusqu'à la fin de l'année et comptera pour 60% du résultat final de l'année. <hr/> Le troisième bulletin inclura également le résultat final pour chaque discipline. Ce résultat sera composé comme suit : 20% étape 1, 20% étape 2, 60% étape 3 et tiendra compte de la pondération des compétences disciplinaires.

Notez que tous les liens en bleu soulignés vous mèneront vers des précisions sur le site Web du ministère de l'Éducation.

Vous retrouverez ci-dessous la nature et la période au cours de laquelle les principales évaluations sont prévues pour chacune des matières pour la présente année scolaire. Ces moyens, ces tâches et ces outils permettent l'évaluation du niveau de maîtrise de la compétence et de l'acquisition et de la mobilisation des connaissances de votre enfant au regard de chaque discipline.

Discipline Compétences	Outils et moyens d'évaluation	Bulletin		
		1 ^{er} 20%	2 ^e 20%	3 ^e 60%
Français				
Lire 50%	<ul style="list-style-type: none"> • Tâches réalisées à la suite d'une lecture • Tâches réalisées lors des périodes de travail autonome • Tâches réalisées lors des périodes d'enseignement individuel • Observation lors des périodes de lecture individuel le matin 		x	x
Écrire 30%	<ul style="list-style-type: none"> • Rédaction de mots, de phrases ou de courts textes pour représenter une image • Dictées (mots de vocabulaire et sons) • Tâches réalisées lors des périodes de travail autonome • Tâches réalisées lors des périodes d'enseignement individuel 		x	x
Communiquer oralement 20%	<ul style="list-style-type: none"> • Discussions • Causeries • Jeux de rôles 	x		x
Anglais				
Interagir oralement en anglais 50%	<ul style="list-style-type: none"> • Grilles d'observations et fiches anecdotiques. • Réactions verbales aux messages et/ou initiative verbale pour exprimer un besoin ou identifier une situation ou exprimer une observation. 		x	x
Réinvestir sa compréhension de textes lus et entendus 35%	<ul style="list-style-type: none"> • Grilles d'observations et fiches anecdotiques. • Activités démontrant la mobilisation de la compréhension : • Pairage mot-image et gestuelle correspondant aux mots. 		x	x
Écrire des textes 15%	<ul style="list-style-type: none"> • Produire certains mots isolés en anglais et des phrases du langage fonctionnel. 		x	x

Mathématique				
Résoudre une situation problème 30%	<ul style="list-style-type: none"> Entretien avec l'élève sur les stratégies de résolution de problèmes Tâches réalisées lors des périodes d'enseignement individuel 		x	x
Utiliser un raisonnement mathématique 70%	<ul style="list-style-type: none"> Application des stratégies utilisées, lors d'activités de manipulation et d'expérimentation Exercices de vérification de la maîtrise de concepts et processus mathématiques Tâches réalisées lors des périodes d'enseignement individuel Tâches réalisées lors des périodes de travail autonome 	x		x
Science et technologie				
Un seul résultat disciplinaire	<i>Proposer des explications ou des solutions à des problèmes d'ordre scientifique ou technologique.</i> <i>Mettre à profit les outils, objets et procédés de la science et de la technologie.</i> <i>Communiquer à l'aide des langages utilisés en science et en technologie.</i> <ul style="list-style-type: none"> Enseignement en activités de groupe ou sous-groupe Tâche au travail autonome 		x	x
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté				
Un seul résultat disciplinaire	<i>Lire l'organisation d'une société sur son territoire.</i> <i>Interpréter le changement dans une société et sur son territoire.</i> <i>S'ouvrir à la diversité des sociétés et de leur territoire.</i> <ul style="list-style-type: none"> Enseignement en activités de groupe ou sous-groupe Tâche au travail autonome 		x	x
Arts plastiques				
Un seul résultat disciplinaire	<i>Réaliser des créations plastiques personnelles ET</i> <i>Réaliser des créations médiatiques : 70%</i> <ul style="list-style-type: none"> Réalisation de projets variés Exploitation de différentes techniques <i>Apprécier des œuvres d'art 30%</i> <ul style="list-style-type: none"> Appréciation (pièce de théâtre) Appréciation (différents types d'œuvres d'art) 	x	x	x
Musique				
Un seul résultat disciplinaire	<i>Inventer des pièces vocales ou instrumentales et interpréter des pièces musicales</i> <i>70%</i> <ul style="list-style-type: none"> Ateliers d'improvisation - Grille d'évaluation et d'observation Interprétation: instruments mélodiques et rythmiques, rythmique corporelle - Grille d'évaluation et d'observation <i>Apprécier des œuvres musicales 30%</i> <ul style="list-style-type: none"> Ateliers d'écoute - Grille d'observation 		x	x

<u>Éducation physique et à la santé</u>				
Un seul résultat disciplinaire	<p>Agir dans divers contextes de pratique d'activités physiques. Interagir dans divers contextes de pratique d'activités physiques. Adopter un mode de vie sain et actif.</p> <ul style="list-style-type: none"> Grille d'évaluation à partir de critères préétablis Grille d'observation Auto-évaluation 	x	x	x
<u>Culture et citoyenneté Québécoise</u>				
Un seul résultat disciplinaire	<ul style="list-style-type: none"> Enseignement en activités de groupe ou sous-groupe Tâche au travail autonome 		x	x
<u>Autres compétences</u>				
Un commentaire au bulletin	<p>Organiser son travail</p> <ul style="list-style-type: none"> Enseignement de méthodes de travail (avec deux étapes ou plus) Tâche au travail autonome 			x

Domaines généraux de formation à l'enseignement primaire

Éducation à la sexualité

Le ministre a prescrit des contenus obligatoires en éducation à la sexualité pour chaque année du primaire. Ces contenus ne font pas l'objet d'une évaluation.

Horaire des sessions des épreuves ministérielles

- 30 mai Français, langue d'enseignement, fin du 2e cycle du primaire
 - Lecture (1 h 30)
- 6 juin Français, langue d'enseignement, fin du 2e cycle du primaire
 - Écriture – présentation et planification (1 h 20)
- 7 juin Français, langue d'enseignement, fin du 2e cycle du primaire
 - Écriture – rédaction (1 h 30)
- 8 juin Français, langue d'enseignement, fin du 2e cycle du primaire
 - Écriture – révision, correction et mise au propre (2 h)

*Notez que les élèves, pour lesquels il a été décidé dans le cadre du plan d'intervention de modifier les attentes en lecture et en écriture, sont exemptés des épreuves ministérielles.



Révision de résultats

L'élève ou ses parents peuvent demander au directeur de l'établissement la révision d'un résultat.

La demande de révision doit être soumise dans les 10 jours ouvrables de la connaissance du résultat. Toutefois, la demande de révision concernant un résultat constitué de plusieurs évaluations ne peut viser que les évaluations de la plus récente étape terminée et uniquement les évaluations ou les parties d'évaluations n'ayant pas déjà fait l'objet d'une demande. La demande de révision d'un résultat obtenu à la suite d'une évaluation tenue au plus tard le dernier jour du calendrier scolaire ne peut cependant être soumise après le 15 juillet suivant.

Si vous souhaitez demander la révision d'un résultat d'une évaluation ou d'une note inscrite au bulletin, vous devez suivre la démarche suivante :

- Formuler une demande par écrit en utilisant le [Formulaire](#) de demande de révision d'un résultat;
- Joindre au formulaire la ou les évaluations concernées si vous les avez en votre possession;
- Transmettre le formulaire signé et les pièces justificatives à la direction de l'école.

RÉSUMÉ DES NORMES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES

Année scolaire : 2024-2025

Cycle : 3

Niveau : 5 (945)

L'évaluation est le processus qui consiste à porter un jugement sur les apprentissages, soit des connaissances et des compétences disciplinaires, à partir de données recueillies, analysées et interprétées, en vue de décisions pédagogiques et, le cas échéant, administratives. L'enseignant qui porte ce jugement utilise des encadrements ministériels : *Programme de formation de l'école québécoise*, *Progression des apprentissages* et *Cadres d'évaluation*, afin de mettre les notes au bulletin.

À l'enseignement primaire et à l'enseignement secondaire, le seuil de réussite est fixé à 60% pour chaque matière.

Communications officielles de l'année	
Première communication écrite	Une première communication comportant des commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant sera disponible le 11 octobre 2024.
Premier bulletin	Disponible le 15 novembre 2024, ce bulletin couvrira la période du 29 août au 8 novembre et comptera pour 20% du résultat final de l'année.
Deuxième bulletin	Disponible le 14 mars 2025, ce bulletin couvrira la période du 11 novembre au 28 février et comptera pour 20% du résultat final de l'année.
Troisième bulletin	Disponible le 27 juin 2025, ce bulletin couvrira la période du 10 mars jusqu'à la fin de l'année et comptera pour 60% du résultat final de l'année.
	Le troisième bulletin inclura également le résultat final pour chaque discipline. Ce résultat sera composé comme suit : 20% étape 1, 20% étape 2, 60% étape 3 et tiendra compte de la pondération des compétences disciplinaires.

Notez que tous les liens en bleu soulignés vous mèneront vers des précisions sur le site Web du ministère de l'Éducation.

Vous retrouverez ci-dessous la nature et la période au cours de laquelle les principales évaluations sont prévues pour chacune des matières pour la présente année scolaire. Ces moyens, ces tâches et ces outils permettent l'évaluation du niveau de maîtrise de la compétence et de l'acquisition et de la mobilisation des connaissances de votre enfant au regard de chaque discipline.

Discipline Compétences	Outils et moyens d'évaluation	Bulletin		
		1 ^{er} 20%	2 ^e 20%	3 ^e 60%
Français				
Lire et apprécier des œuvres littéraires 40%	<ul style="list-style-type: none"> Tâches réalisées suite à une lecture Tâches réalisées lors des périodes de travail autonome Tâches réalisées lors des périodes d'enseignement individuel Observation lors des périodes de lecture individuel le matin 		x	x
Écrire 40%	<ul style="list-style-type: none"> Rédaction de mots, de phrases ou de courts textes pour représenter une image Dictées (mots de vocabulaire et sons) Tâches réalisées lors des périodes de travail autonome Tâches réalisées lors des périodes d'enseignement individuel 		x	x
Communiquer oralement 20%	<ul style="list-style-type: none"> Discussions Causeries Jeux de rôles 	x		x
Anglais				
Interagir oralement en anglais 45%	<ul style="list-style-type: none"> Grilles d'observations et fiches anecdotiques. Réactions verbales aux messages et/ou initiative verbale pour exprimer un besoin ou identifier une situation ou exprimer une observation. 	x	x	x
Réinvestir sa compréhension de textes lus et entendus 35%	<ul style="list-style-type: none"> Grilles d'observations et fiches anecdotiques. Activités démontrant la mobilisation de la compréhension : Pairage mot-image et gestuelle correspondant aux mots. 	x	x	x
Écrire des textes 20%	<ul style="list-style-type: none"> Produire certains mots isolés en anglais et des phrases du langage fonctionnel. 	x	x	x

<u>Mathématique</u>				
Résoudre une situation problème 30%	<ul style="list-style-type: none"> Entretien avec l'élève sur les stratégies de résolution de problèmes Tâches réalisées lors des périodes d'enseignement individuel 		x	x
Utiliser un raisonnement mathématique 70%	<ul style="list-style-type: none"> Application des stratégies utilisées, lors d'activités de manipulation et d'expérimentation Exercices de vérification de la maîtrise de concepts et processus mathématiques Tâches réalisées lors des périodes d'enseignement individuel Tâches réalisées lors des périodes de travail autonome 	x		x
<u>Science et technologie</u>				
Un seul résultat disciplinaire	<i>Proposer des explications ou des solutions à des problèmes d'ordre scientifique ou technologique.</i> <i>Mettre à profit les outils, objets et procédés de la science et de la technologie.</i> <i>Communiquer à l'aide des langages utilisés en science et en technologie.</i> <ul style="list-style-type: none"> Enseignement en activités de groupe ou sous-groupe Tâche au travail autonome 		x	x
<u>Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté</u>				
Un seul résultat disciplinaire	<i>Lire l'organisation d'une société sur son territoire.</i> <i>Interpréter le changement dans une société et sur son territoire.</i> <i>Souvenir à la diversité des sociétés et de leur territoire.</i> <ul style="list-style-type: none"> Enseignement en activités de groupe ou sous-groupe Tâche au travail autonome 		x	x
<u>Arts plastiques</u>				
Un seul résultat disciplinaire	<i>Réaliser des créations plastiques personnelles ET</i> <i>Réaliser des créations médiatiques : 70%</i> <ul style="list-style-type: none"> Réalisation de projets variés Exploitation de différentes techniques <i>Apprécier des œuvres d'art 30%</i> <ul style="list-style-type: none"> Appréciation (pièce de théâtre) Appréciation (différents types d'œuvres d'art) 	x	x	x
<u>Musique</u>				
Un seul résultat disciplinaire	<i>Inventer des pièces vocales ou instrumentales et interpréter des pièces musicales</i> <i>70%</i> <ul style="list-style-type: none"> Ateliers d'improvisation - Grille d'évaluation et d'observation Interprétation: instruments mélodiques et rythmiques, rythmique corporelle - Grille d'évaluation et d'observation <i>Apprécier des œuvres musicales 30%</i> <ul style="list-style-type: none"> Ateliers d'écoute - Grille d'observation 		x	x
<u>Éducation physique et à la santé</u>				

Un seul résultat disciplinaire	<p>Agir dans divers contextes de pratique d'activités physiques. Interagir dans divers contextes de pratique d'activités physiques. Adopter un mode de vie sain et actif.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Grille d'évaluation à partir de critères préétablis • Grille d'observation • Auto-évaluation 	x	x	x
<u>Culture et citoyenneté Québécoise</u>				
Un seul résultat disciplinaire	<ul style="list-style-type: none"> • Enseignement en activités de groupe ou sous-groupe • Tâche au travail autonome 		x	x
<u>Autres compétences</u>				
Un commentaire au bulletin	<p>Organiser son travail</p> <ul style="list-style-type: none"> • Enseignement de méthodes de travail (avec deux étapes ou plus) • Tâche au travail autonome 			x

Domaines généraux de formation à l'enseignement primaire

Éducation à la sexualité

Le ministre a prescrit des contenus obligatoires en éducation à la sexualité pour chaque année du primaire. Ces contenus ne font pas l'objet d'une évaluation.

Contenus en orientation scolaire et professionnel

Le ministre a prescrit des contenus obligatoires en orientation scolaire et professionnel pour le 3^e cycle du primaire. Ces contenus ne font pas l'objet d'une évaluation.

Révision de résultats

L'élève ou ses parents peuvent demander au directeur de l'établissement la révision d'un résultat.

La demande de révision doit être soumise dans les 10 jours ouvrables de la connaissance du résultat. Toutefois, la demande de révision concernant un résultat constitué de plusieurs évaluations ne peut viser que les évaluations de la plus récente étape terminée et uniquement les évaluations ou les parties d'évaluations n'ayant pas déjà fait l'objet d'une demande. La demande de révision d'un résultat obtenu à la suite d'une évaluation tenue au plus tard le dernier jour du calendrier scolaire ne peut cependant être soumise après le 15 juillet suivant.

Si vous souhaitez demander la révision d'un résultat d'une évaluation ou d'une note inscrite au bulletin, vous devez suivre la démarche suivante :

- Formuler une demande par écrit en utilisant le [Formulaire](#) de demande de révision d'un résultat;
- Joindre au formulaire la ou les évaluations concernées si vous les avez en votre possession;
- Transmettre le formulaire signé et les pièces justificatives à la direction de l'école.